



Réf. Farde e-Assemblées : 2344652

N° OJ : 13

Projet d'Arrêté - Conseil du 08/06/2020

Objet : Convention HEFF O'YES.

Le Conseil communal ;

Vu l'article 117 de la Nouvelle Loi Communale ;

Considérant que O'YES est une ASBL active dans le domaine de l'éducation et de la promotion de la santé ; qu'elle a pour mission de sensibiliser les jeunes à la santé sexuelle afin de changer les mentalités et d'améliorer les comportements sur le long terme ;

Considérant que dans le cadre de cette sensibilisation auprès des jeunes, O'YES aimerait utiliser des réseaux de diffusion directement placés sur leurs milieux de vie ;

Considérant que la Ville de Bruxelles accepte de permettre à l'ASBL O'YES de mettre en place des cadres de prévention sur les portes/murs des toilettes de la Haute École Francisco Ferrer aux fins de diffusion de plusieurs affiches de sensibilisation spécialement dédiées à la prévention des étudiants (prévention des IST, VIH, SIDA, contraception, orientation sexuelle, discriminations, respect, écologie, burn-out étudiants, ...)

Considérant que cette mise en place implique la conclusion d'une convention qui détaille les obligations des parties relatives à cette mise en place ;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

DECIDE:

Article unique : la convention entre la Ville de Bruxelles et l'ASBL O'YES relative à l'installation de cadres dans les toilettes est adoptée.

Annexes :

[Convention FR \(Consultable au Secrétariat des Assemblées\)](#)